

la Chaize, confesseur du roi de France, et M. de Pomponne avaient mis à la disposition des Jésuites des sommes importantes; qu'il avait des lettres de leur main (1) dont ils ne pourraient nier l'authenticité et qui en fournissaient la preuve. L'Irlande et l'Écosse étaient du complot; une nouvelle Saint-Barthélemy était préparée contre les protestants (2); le pape avait envoyé des indulgences aux assassins; et, tandis que le massacre était prêché hautement dans toutes les chaires d'Italie, les Jésuites le conseillaient sourdement dans les chapelles domestiques d'Angleterre; enfin, les principaux rois et princes catholiques devaient, ainsi que Louis XIV, fournir tous les hommes et l'argent nécessaires pour opérer ces grands changements.

Oates ajoutait que, grâce à son apostasie, il avait pu pénétrer cette trame. « C'est lui qui en a été l'agent le plus actif, lui qui connaît les mystérieuses complications qui lient le général des Jésuites au St-Siège, lui qui a tout vu, qui a tout su, qui a tout lu, et qui, au risque de sa vie, révèle tout par amour pour la vieille Angleterre. A Madrid, il a visité don Juan d'Autriche, l'allié des Jésuites; à Paris, le P. La Chaize l'a reçu comme un envoyé de Dieu, et lui a compté dix mille livres sterling. Oates dit avoir été mis en relation avec l'infant. » — Charles II lui demande de décrire sa personne. — « Oates répond sans hésiter: don Juan, homme grand, maigre et brun. » — C'était le type espagnol: le dénonciateur avait des chances pour tomber dans le vrai; mais, raconte Lingard: Charles se tourna vers son frère et sourit. Tous deux connaissaient personnellement le prince; ils savaient qu'il était de très-petite taille et d'un teint très-blanc. — Et, ajoute le roi, où avez vous vu le P. La Chaize? —

(1) Titus Oates ne put montrer pendant tout le cours du procès une seule ligne de la main du confesseur et du secrétaire d'État des affaires étrangères.

(2) Voir l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, par M. Crétineau Joly, et le *Supplément au traité dogmatique et historique des édits*, etc., par un prêtre de l'Oratoire (le P. Bordes). Paris, in-4°, imprimerie royale, 1703, p. 682 et suiv.